

La coopération internationale au service du développement — Rôle des bourses de perfectionnement

*Certaines bourses de perfectionnement peuvent être considérées
comme des contributions en nature à l'AIEA*

par Michael F. L'Annunziata

Chaque année, des Etats Membres demandent à l'AIEA de les aider à exécuter tel ou tel projet*. Il s'agit de projets nécessitant une coopération technique de l'AIEA qui, s'ils aboutissent, doivent contribuer puissamment au développement global d'un pays ou d'une région. Ces projets, qui doivent avoir des fins pacifiques, relèvent de domaines tels que la physique, ou le génie, la technologie et la sûreté nucléaires, ou encore de domaines faisant appel aux techniques nucléaires comme la médecine, l'agriculture, l'hydrologie, la biologie, la chimie ou autres applications industrielles. L'octroi de bourses de perfectionnement pour assurer la formation de spécialistes est un élément important de chacun de ces projets. C'est de cet aspect que nous traiterons plus à fond dans la suite du présent article.

L'AIEA accorde son appui à des initiatives susceptibles d'avoir un retentissement considérable sur le développement technique et économique de l'Etat Membre bénéficiaire. Dans un exposé sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire fait le 14 janvier 1988 à l'Institut des études stratégiques et internationales de Kuala Lumpur (Malaisie), le Directeur général de l'Agence, M. Hans Blix, a cité quelques grandes réalisations qui ont été particulièrement spectaculaires. Il a mentionné notamment les travaux de phytogénétique par mutations induites menés en Chine, qui ont permis de créer de nombreuses nouvelles variétés à grand rendement. Le bénéfice économique direct que ces seules variétés ont permis de réaliser a été estimé à 1,5 milliard de dollars E.-U. pour 1984. Un autre projet mentionné par le Directeur général visait à faire disparaître au Mexique la mouche méditerranéenne des fruits en faisant appel aux rayonnements pour stériliser les mâles,

empêchant ou réduisant ainsi la propagation de l'espèce. Après plus de cinq années d'efforts qui ont coûté plus de 100 millions de dollars E.-U., cette campagne a permis d'assurer un revenu annuel supplémentaire de 500 millions de dollars.

Si la plupart des initiatives qui bénéficient du soutien de l'AIEA ne sont pas toutes menées à une telle échelle, il n'en reste pas moins qu'elles sont toutes intimement liées au développement du pays considéré. Parmi des centaines de projets de ce genre, contentons-nous de citer la création, au Mali, d'un service de médecine nucléaire qui, pour le diagnostic et le traitement médical, assure les besoins de la population; la radiostérilisation des fournitures médicales en Thaïlande; les travaux de recherche et les programmes de formation menés en République de Corée dans le domaine de la sûreté nucléaire, qui portent sur la conception et l'exploitation des réacteurs et la prévention des accidents.

Les demandes soumises par les Etats Membres relèvent de programmes de développement dans lesquels ils se sont résolument engagés et auxquels ils accordent une place de premier plan. C'est pourquoi les gouvernements ne demandent l'aide de l'AIEA que pour des projets qu'ils ont fermement arrêtés, afin de pouvoir les exécuter et parfois les consolider, et les poursuivre seuls quand l'aide cessera.

Chaque année, l'AIEA accorde son soutien à plus de 400 projets répartis dans plus de 80 Etats Membres. Ces projets comportent trois volets: experts, matériel et bourses. L'AIEA octroie des bourses afin que ceux qui en sont bénéficiaires — les boursiers — puissent suivre, dans un pays d'accueil, un programme de formation adapté à leurs besoins, pendant une période qui peut aller jusqu'à 12 mois; les bourses de courte durée — moins d'un mois — sont appelées voyages d'étude. Les bourses de perfectionnement doivent permettre aux bénéficiaires d'élargir les connaissances professionnelles et l'expérience pratique dont ils auront besoin pour exécuter avec l'AIEA des projets de coopération technique ou des tâches revêtant une importance particulière pour leur propre pays. Cette formation représente un élément important et généralement capital des projets. Elle est généralement combinée avec la

M. L'Annunziata est chef de la Section des bourses et de la formation, Division de l'assistance et de la coopération techniques de l'AIEA. Le présent article fait suite à l'article précédent de l'auteur (voir *Bulletin de l'AIEA* vol. 29, n° 1, de 1987) qui donne un aperçu du programme de bourses de perfectionnement, de sa mise en œuvre et de son évolution au fil des ans. L'auteur donne ici de plus amples renseignements sur les objectifs du programme, sur les modalités de coopération internationale et plus spécialement sur les contributions en nature des Etats Membres qui représentent une part essentielle du programme.

* A partir de 1989, le financement des projets sera bisannuel.

fourniture de matériel et l'envoi d'experts. Les personnes ainsi formées représentent la richesse la plus précieuse d'un pays. En effet, on aura beau affecter à l'exécution d'un projet le meilleur matériel et les experts les plus qualifiés, si les personnes chargées de son exploitation n'ont pas reçu la formation voulue, tous les efforts faits l'auront été en pure perte.

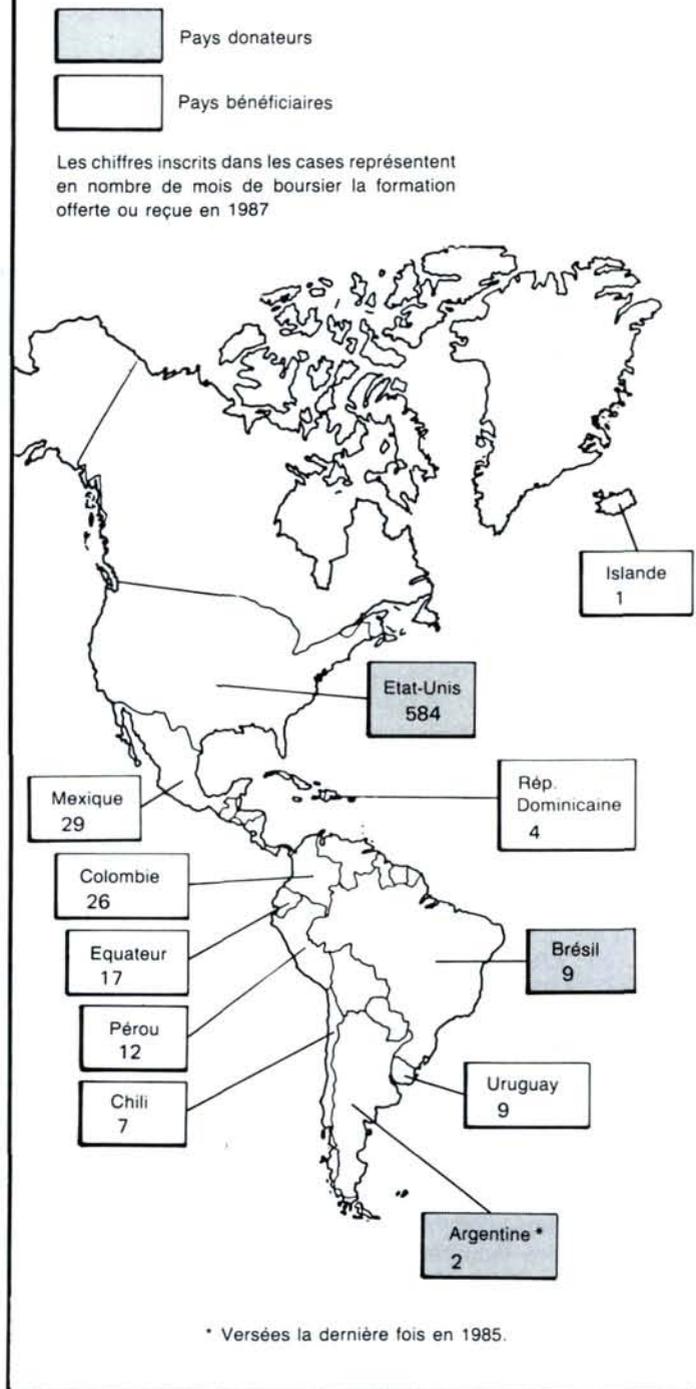
Le recours au matériel et aux experts peut être de portée moins durable et plus limitée que la mise en place de personnel qualifié bien préparé. Un spécialiste compétent exerce une influence à long terme dans les programmes nationaux. A condition d'avoir reçu la formation voulue et d'être l'homme de la situation, le boursier de l'AIEA jouera, dans son pays, le rôle de catalyseur, développera ses propres capacités et, à son tour, pourra assurer la formation d'autres éléments moins qualifiés que lui. La plupart des bourses de perfectionnement sont attribuées à des personnes qui travaillent à des projets approuvés par l'AIEA et assistés par son Programme d'assistance et de coopération techniques. De nombreux Etats Membres soumettent les candidats à ces bourses à l'examen d'une commission nationale de sélection avant de recommander leur candidature à l'AIEA. Cette manière de procéder permet aux Etats de sélectionner leurs candidats en fonction de leurs qualifications techniques et linguistiques et d'orienter leur formation en vue de la réalisation de projets de coopération technique menés avec le concours de l'AIEA.

Certaines bourses de perfectionnement sont des contributions en nature

En 1987, plus de 1000 bourses ont été accordées. Elles ont été financées soit sur les fonds de l'Agence (bourses de type I) soit à titre de contribution gratuite en nature des Etats Membres (bourses de type II). Pour ces dernières, la contribution consiste généralement en une allocation que le pays d'accueil verse au boursier selon un barème fixé par lui. Cette allocation sert à couvrir les dépenses locales de l'intéressé pendant le temps où il séjourne dans le pays donateur. Les fonds qui servent à financer ces bourses ne sont jamais versés au compte de l'AIEA. Ils sont versés directement au boursier et servent à assurer son logement, sa nourriture et ses menues dépenses. Pour les boursiers accueillis aux Etats-Unis, la bourse de type II couvre en outre le billet d'avion et autres dépenses qu'entraîne son séjour. Certains pays versent au boursier une allocation équivalente à celle qui est fixée par l'Organisation des Nations Unies; d'autres appliquent leur propre barème. Il s'agit donc bien d'une contribution en nature qu'un Etat Membre fait à l'AIEA pour l'aider à réaliser ses projets de coopération technique. Aussi le pays donateur peut-il assurer la formation des intéressés sans occasionner de frais pour l'Agence.

En 1987, seize Etats Membres donateurs ont accordé de telles bourses de perfectionnement gratuites (type II), représentant un total de 1035 mois de boursier. Cette contribution a représenté près de 23% du programme complet de bourses pour 1987. Au total, 41 pays de toutes les parties du monde ont pu bénéficier de bourses qui étaient des contributions en nature faites par des Etats Membres.

Bourses en nature (1987)



Certains Etats Membres qui n'ont pu bénéficier de telles bourses se sont vu allouer des bourses financées par l'AIEA. En tout, pendant 1987, des bourses de perfectionnement représentant plus de 4538 mois de boursier ont été attribuées à 1030 boursiers ressortissants de 73 Etats Membres de l'AIEA situés dans toutes les parties du monde. Le nombre des bourses accordées à tel ou tel Etat Membre dépend essentiellement du nombre de projets de coopération technique approuvés par l'AIEA et des besoins de formation correspondants. Les bourses sont accordées pour assurer la formation

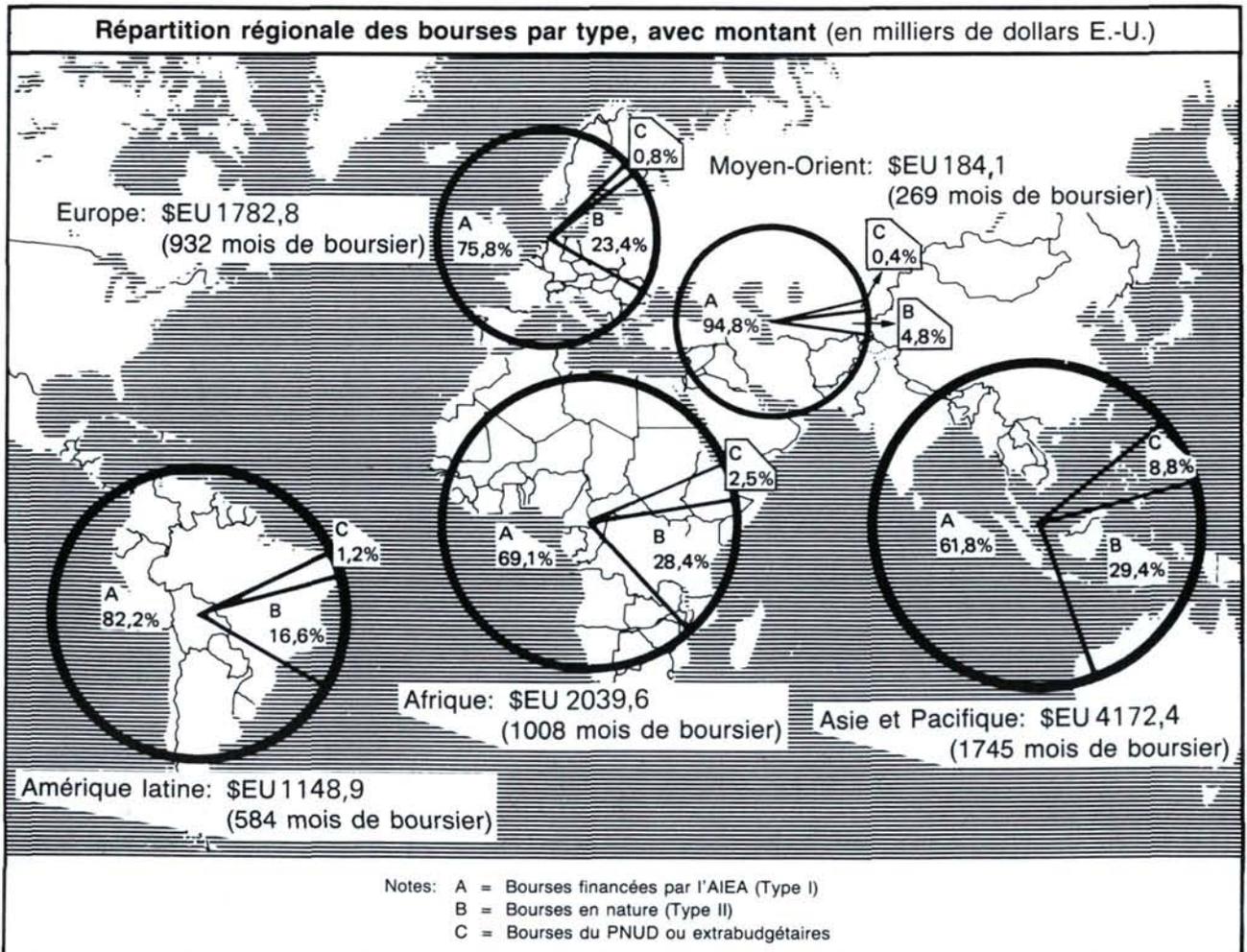
Coopération avec les établissements de formation

Si la sélection des boursiers de l'AIEA, telle que nous venons de l'exposer, est une tâche importante, trouver un pays d'accueil et un établissement dans ce pays peut l'être tout autant. Chaque année, des centaines d'universités et d'établissements nationaux ou internationaux de recherche répartis dans une cinquantaine de pays reçoivent des boursiers de l'AIEA. Le choix du pays et de l'établissement est arrêté en fonction de plusieurs critères, tels que le type d'études que doit faire l'intéressé, ses connaissances linguistiques, l'aptitude de tel ou tel établissement à assurer la formation voulue au moment même où le besoin s'en fait sentir, les coûts que cette formation suppose et les possibilités de financement de la bourse (bourse du type II).

Se trouvant en période de croissance financière nulle, l'AIEA demande à ses Etats Membres de financer un plus grand nombre de ces bourses. Les bourses, financées au moins partiellement par les pays donateurs, peuvent s'accompagner de programmes de formation destinés à appuyer dans des pays qui en seront bénéficiaires des projets qui vont dans le sens de l'intérêt des pays donateurs. Les pays qui accueillent de tels boursiers ont la possibilité de faire connaître à l'AIEA les domaines de formation qu'ils sont prêts à financer et les pays qu'ils pourraient faire bénéficier de leur

soutien. Ils peuvent ainsi sélectionner les types de formation qu'ils souhaitent financer de la même façon qu'ils peuvent choisir certains projets dont ils sont prêts à assurer le financement. Les pays donateurs qui accordent ces contributions en nature ont en un certain sens la possibilité de choisir eux-mêmes les personnes qu'ils formeront et le type de formation qu'ils leur assureront. Les bourses non financées par les pays d'accueil le sont, chaque fois que cela est possible, sur les fonds dont l'AIEA dispose pour l'assistance et la coopération techniques (bourses du type I). Les boursiers du type I peuvent être envoyés dans n'importe quel pays du monde, y compris les pays qui assurent le financement de bourses. De fait, il arrive généralement que le nombre des bourses du type I accueillies dans un pays donné dépasse celui des bourses du type II que le pays donateur est en mesure d'accorder.

L'appui financier que consentent les pays donateurs pour des bourses du type II revêt une importance capitale pour les programmes de coopération technique auxquels l'AIEA participe dans les pays en développement. Cet appui présente également de l'intérêt pour le pays donateur qui accueille le boursier et assure son perfectionnement. Les offres de telles bourses permettent en effet à l'AIEA de diriger vers les pays d'accueil tel ou tel boursier susceptible de les intéresser. Cette formule peut, à long terme, être très profitable



pour le pays donateur. Le boursier qui, pendant plusieurs mois, suit des cours de perfectionnement dans un pays qui n'est pas le sien emporte en quelque sorte à son retour dans son pays un peu du pays qui l'a accueilli. En d'autres termes, la bourse peut renforcer les liens entre celui qui en est bénéficiaire et le pays donateur et, partant, favoriser le développement des échanges culturels, scientifiques et commerciaux entre les deux pays. En général, les boursiers de l'AIEA constituent une certaine élite et peuvent être appelés à occuper dans l'administration de leur pays des postes clefs où les grandes décisions sont prises. Ils gardent généralement un souvenir très agréable de leur séjour dans le pays hôte, des amitiés qu'ils ont pu y nouer et de l'hospitalité dont on a fait preuve à leur égard. Ces sentiments d'affection et la poursuite de relations scientifiques entre l'ancien boursier et l'établissement où il a fait ses études aboutissent parfois, au fil des ans, à un accord d'échanges commerciaux et scientifiques plus poussés entre les gouvernements. Ainsi, les contributions en nature qu'ont faites les pays donateurs en finançant des bourses du type II, si elles permettent d'assurer immédiatement les transferts technologiques indispensables au progrès, favorisent également à long terme des relations de compréhension et d'amitié entre pays donateurs et pays bénéficiaires. Cet esprit de bonne volonté se traduit souvent par des accords commerciaux qui vont dans l'intérêt bien compris des parties qui participent au programme.

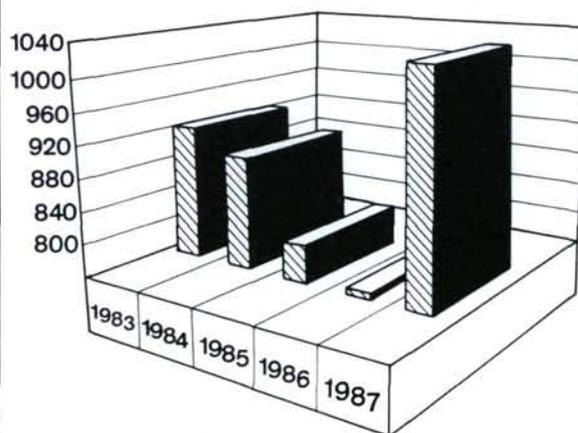
Si la majeure partie des cours de perfectionnement sont donnés dans les pays industriels, certains pays en développement accueillent eux aussi des boursiers de l'AIEA. Ils accordent même des bourses de perfectionnement en nature à d'autres pays en développement. C'est là un des aspects de la coopération technique entre pays en développement. Les programmes de perfectionnement dans ces pays sont parfois préférables à ceux qui existent dans des pays plus industrialisés, le boursier y trouvant des conditions voisines de celles qui existent dans son pays d'origine. Ce peut être une erreur que de vouloir faire suivre un cours de perfectionnement à un boursier d'un pays peu développé dans un des laboratoires les plus modernes du monde. Après avoir reçu une telle formation, le boursier risque d'éprouver un sentiment de frustration quand, retournant dans son pays, il se rend compte qu'il n'aura pas à sa disposition, dans l'établissement où il est appelé à travailler, les instruments informatisés les plus modernes qu'il avait dans le pays d'accueil. Au total 35 pays qui, en 1987, ont bénéficié d'une assistance technique de l'AIEA ont accueilli cette même année 245 boursiers. Parmi ces pays, certains ont accordé, à titre de contribution en nature, des bourses de perfectionnement à d'autres Etats Membres. Le Brésil, la Hongrie, l'Inde, la Pologne et la Tchécoslovaquie à eux tous ont assuré 110 mois de boursier en faveur d'autres pays.

Incidences financières des bourses du type II

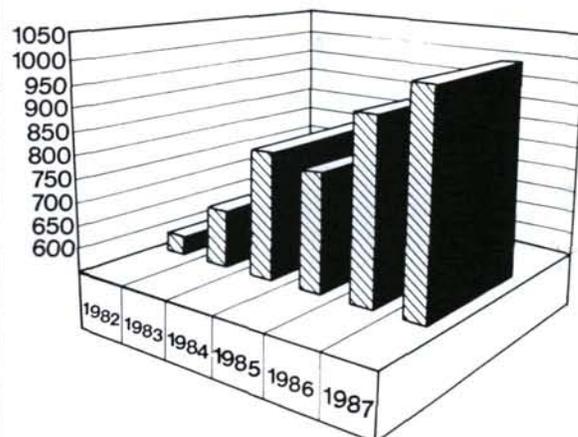
L'assistance technique fournie aux pays bénéficiaires sous forme de bourses en 1987 s'est élevée à 9,3 millions de dollars E.-U. Sur ce chiffre, on évalue à 2,5 millions de dollars les bourses accordées par 16 pays donateurs. Sans ces contributions, qui

Les bourses de perfectionnement: tendance

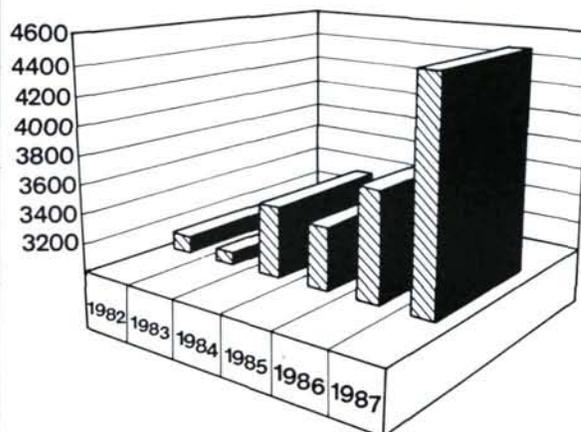
Bourses en nature (mois de boursier)



Nombre de boursiers



Nombre total de mois de boursier

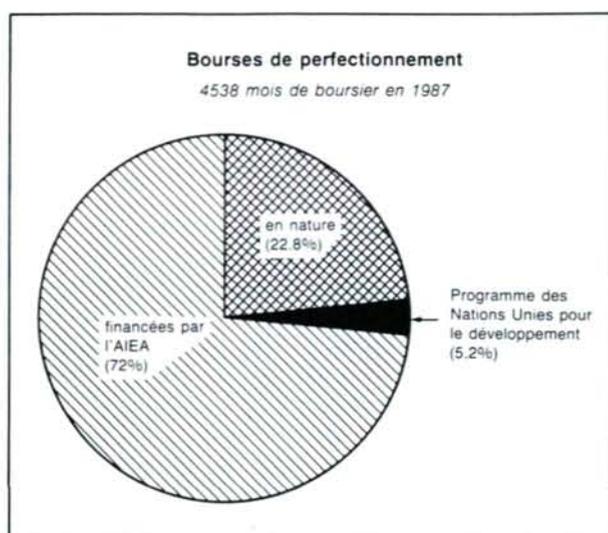


Les bourses en nature: mois de boursier

Donateur (pay d'accueil)	1984	1985	1986	1987
Etats-Unis d'Amérique	377	406	358	584
République fédérale d'Allemagne	85	93	73	108
Italie	54	61	47	61
Royaume-Uni	40	23	46	56
Hongrie	53	10	9	42
Belgique	9	6	29	32
Inde	41	23	31	27
France	33	18	42	25
Pays-Bas	47	28	11	23
Espagne	18	24	9	20
Pologne	12	21	8	18
Brésil	16	41	26	9
Tchécoslovaquie	78	60	70	14
Autriche	15	7	1	13
Danemark	4	4	8	1
Israël	1	—	—	2
Argentine	10	2	—	—
Japon	5	3	—	—
Yougoslavie	2	—	—	—
Total	900	830	768	1035

Note: Les fractions de mois ne sont pas indiquées. Outre les Etats Membres énumérés ci-dessus, d'autres comme l'URSS, la Bulgarie, la République démocratique allemande, le Pakistan et la Chine ont accueilli des bénéficiaires de bourses financées avec des monnaies non convertibles versées au compte de l'AIEA.

représentent quelque 23% du programme de perfectionnement, l'AIEA n'aurait pu pourvoir aux besoins des projets d'assistance et de coopération techniques auxquels elle accorde son appui. A mesure que des pays donateurs décident de choisir et de financer certains programmes de perfectionnement qui peuvent les



intéresser au premier chef, il reste à l'AIEA davantage de fonds pour financer son programme de formation sur son budget ordinaire d'assistance technique. Dans la situation actuelle où une croissance nulle a été imposée à son budget, une augmentation des contributions en nature sous forme de bourses de perfectionnement est capitale pour que l'AIEA puisse pourvoir aux besoins de formation actuels et futurs de ses projets.

Les pays donateurs n'octroyant pas tous des bourses de perfectionnement en nature, beaucoup reste encore à faire en ce sens. Il est à espérer que certains des pays qui apportent une contribution de ce genre pourront subventionner un plus grand nombre de bourses chez eux. Ces bourses, si elles profitent au programme d'assistance et de coopération techniques de l'AIEA, sont souvent conçues de façon à servir les intérêts tant du pays bénéficiaire que du pays donateur.

